

Editorial

Marie-France Milot et Michel le Boulc'h

Vers des campagnes sans paysans ?

En 10 ans le nombre de fermes bretonnes de plus de 200 ha a doublé tandis que celles de moins de 100 ha ont diminué de 30 %. Discrètement une minorité d'agriculteurs et parfois d'industriels font main basse sur les terres. Des montages juridiques appropriés leur permettent de contourner les règles encadrant le foncier agricole. Certaines structures, grâce à l'empilement de sociétés, dépassent même les 1000 ha.

Ces exploitations conduites de façon intensive, très mécanisées, parfois robotisées génèrent peu d'emplois. Elles ne sont pas sans conséquences sur la dégradation de notre environnement (disparition des pâturages et du bocage, baisse de la biodiversité, de la ressource en eau, de la fertilité des sols...). Elles laissent peu de place à d'autres modèles, la pression qu'elles imposent peuvent mettre en danger et précariser certaines fermes ne pouvant conforter leur assise foncière.



Cette course à l'agrandissement peut aussi générer des difficultés dont nous sommes témoins à solidarité Paysans. Cependant l'agriculture attire toujours de nombreux candidat(e)s, dont beaucoup de NIMA*, intéressé(e)s pour construire des systèmes autonomes, moins consommateurs de fonciers et de capitaux et avec un fort ancrage local.

Faute de pouvoir accéder au foncier certains porteurs de projets abandonnent, tandis que d'autres s'installent dans des conditions précaires et peuvent se retrouver en difficultés. Néanmoins beaucoup d'entre-eux, bien accueillis et soutenus par la population locale développent leurs projets et redynamisent nos communes rurales.

Passage obligé pour devenir paysan(ne), parfois pour le rester, l'accès au foncier est très inéquitable. Le SDREA** fixe les priorités d'attribution des autorisations d'exploiter, mais est inopérant face aux montages sociétaires.

Les dernières décisions politiques (loi Duplomb) confortent ce modèle. Heureusement des associations citoyennes (Terres de Lien, Fermes en Vie...) rachètent des fermes et sanctuarisent le foncier permettant l'installation de nouveaux paysan(ne)s. La motivation est forte, mais le combat est très déséquilibré.

*NIMA : non issu du milieu agricole

**SDREA : schéma directeur régional des exploitations agricoles

35 - TÉMOIGNAGE

Pascal Pommereul

Un parcours de combattante

Fabienne est une battante que la vie n'a pas épargnée. D'abord salariée agricole dans les exploitations, Fabienne devient conjointe collaboratrice sur la ferme familiale de son mari. Celui-ci décède en 2002 et la laisse à la tête de l'exploitation avec 3 enfants. Rapidement Fabienne découvre que les finances sont au plus mal. Elle se rapproche de l'ex ATESE cellule de la chambre d'agriculture pour les exploitations en difficulté. Un tour de table est organisé avec les créanciers et un étalement de la dette sur 10 ans est proposé. En 2008, la situation est toujours compliquée et Fabienne décide de faire appel à Solidarité Paysans sur les conseils d'un bénévole du secteur. Conjointement avec l'aide de Stéphanie, la salariée SP, et de Jean Pierre, le bénévole, une réorientation de la stratégie est mise en place : rapprochement avec ADAGE et CIVAM, augmentation de la surface avec la reprise de 20 ha et le passage de 36 à 56 ha, réorientation de la production laitière avec le passage en bio.

« Aujourd'hui J'ai relevé le défi et à 59 ans je vais transmettre car mon corps est fatigué. J'avais honte mais j'ai tout mis sur la table. J'ai prouvé que j'étais capable en tant que femme de rembourser mes dettes et de garder la confiance de mes fournisseurs.

J'ai amélioré mes bâtiments et mes conditions de travail. J'ai toujours conservé une comptabilité ce qui m'a permis de savoir où j'en étais et de garder la maîtrise de mes chiffres et de ma stratégie.

Suite à une formation sur la transmission avec les CIVAM en 2023, je me suis inscrite au répertoire des installations. J'ai assuré moi-même les visites des différents candidats. J'avais fait un plan de mes parcelles avec les accès et le réseau d'eau afin d'avoir une vue d'ensemble. J'ai écouté les candidats et leurs projets. J'ai choisi un jeune de 34 ans car il correspondait aux critères que je m'étais fixés à savoir conserver la production laitière avec un système pâturant et garder les haies bocagères. Après un parrainage de 6 mois il va s'installer cet été. Je garde ma maison d'habitation et je reste famille d'accueil jusqu'à ma retraite. Le repreneur va habiter une petite habitation familiale proche de l'exploitation et je serai là si besoin.

Le parcours du combattant n'est pas terminé car les dossiers sont complexes. Je ne pensais pas que transmettre était si compliqué. Heureusement je peux encore compter sur l'aide de Solidarité Paysans dans la dernière ligne droite et je les en remercie.»



Solidarité Paysans bénéficiaire du don militant dans le réseau national de Biocoop en 2025.

Bruno Serval, Bertrand Quellec et Annie Le Mercier

Depuis le 1er avril, les clients des magasins participants ont la possibilité à leur passage en caisse d'arrondir à l'euro supérieur au profit de Solidarité Paysans. Les sommes collectées aideront notre association à conforter ses actions de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

Le nombre de producteurs bios accompagnés est en nette augmentation ces dernières années dans l'hexagone et particulièrement en Bretagne avec + 52% entre 2020 et 2024, principalement des maraîchers et des producteurs de lait. L'objectif est qu'ils puissent poursuivre leur activité et nourrir les consommateurs de leur territoire dans le respect de l'environnement.

Cette opération est l'occasion pour les bénévoles locaux d'organiser des temps d'échanges avec les clients des magasins pour leur présenter nos activités et les sensibiliser à l'importance de maintenir un maximum de paysans bios sur leur territoire mais aussi des conventionnels. Notre association a vocation à soutenir tous ceux qui lui font appel, sans jugement sur le mode de production, une position qu'il faut parfois justifier comme le rapporte Bertrand, bénévole dans le 35 : « Un client nous a d'abord indiqué qu'il ne donnerait jamais à une association qui aide des paysans conventionnels. Nous lui avons alors expliqué les raisons de notre aide à tous les agriculteurs en difficulté, même si leur système s'écarte de notre vision d'une agriculture durable et autonome. L'homme est revenu au bout de 10 minutes pour dire : "c'est vous qui avez raison, il faut donner une chance à au moins un paysan de s'en sortir et peut-être d'évoluer dans ses pratiques de production." »



Les bénévoles rencontrent aussi les salariés. C'est le cas d'Annie qui a visité trois Biocoop du 22 avec Françoise, un lundi après-midi quand il n'y a pas trop d'affluence. « L'objectif était d'échanger quelques minutes car leur petit mot à la caisse sera déterminant. Nos informations sur Solidarité Paysans (qu'ils ne connaissent pas beaucoup), les difficultés des producteurs bio, les bons résultats de l'opération précédente en 2019 sont autant de motivations pour eux à devenir acteurs dans cette chaîne de solidarité. »

Notre présence en magasin contribue à donner du sens à l'arrondi en caisse et nous espérons que les petits ruisseaux formeront un grand lac au fil du temps.



Les salariés de la Biocoop de St Agathon (22) avec les bénévoles de Solidarité Paysans Bretagne

AG SP National le 25 et 26 juin dans la Sarthe

L'AG nationale a réuni plus de 100 personnes les 25 et 26 juin à St Denis d'Orques dans la Sarthe. La Bretagne était bien représentée avec 11 bénévoles et 2 salariés dont notre directrice. Ces 3 demi-journées ont permis d'alterner des temps de plénière avec des travaux en ateliers, notamment sur le contenu du plan stratégique de développement pour les 5 prochaines années qui a été adopté par l'assemblée. Ces échanges d'idées et de pratiques avec des collègues d'autres régions sont très importants pour la dynamique et la cohésion du réseau. Ils sont toujours très appréciés ... comme le sont les repas avec des bons produits régionaux et la soirée festive qui ont fait l'unanimité.



L'équipe de Solidarité Paysans Bretagne présente à l'AG Nationale

Journée partenaires

Élisabeth Chambry



Qu'est-ce qui se cache derrière le prix de notre alimentation ?

L'accessibilité à une alimentation de qualité, bonne pour notre santé, et pour notre environnement, associée à une juste rémunération de ceux et celles qui produisent : est-ce une équation insoluble ?

Ce sont des questions abordées par cette étude dont les principaux éléments seront présentés lors d'une conférence suivie d'ateliers le 2 octobre 2025 à Merdrignac.

Les adhérents, les sympathisants et les partenaires de Solidarité Paysans sont invités à participer à cet événement. Le nombre de places est limité, pensez à vous inscrire rapidement en répondant à l'invitation qui vous a été adressée ou par mail à :

contact-spbzh@spaysans-bzh.org

Ensemble, aidons les producteurs locaux à se relever. Votre soutien fait la différence.

Faites un don à Solidarité Paysans Bretagne.



Retrouvez nous sur HelloAsso via ce QR code

